

La Gazette

Bulletin communal d'informations, à parution irrégulière.

N° 20 - juillet 2003

Informations pratiques

Rappel des heures d'ouverture de la déchetterie à Sillery et Rilly

Les déchetteries sont ouvertes mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

Pour Sillery de 14 h à 18 h

Pour Rilly : de 9 h à 12 h sauf le vendredi de 14 h à 18 h

Rappel des heures d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi de 16h30 à 18h

Mercredi de 9h30 à 11h30

Jeudi de 17h à 18h30

Vendredi de 15h30 à 17h



Conseil municipal du 31 mars 2003

Le conseil municipal :

- vote le budget primitif qui s'équilibre en recettes et dépenses en : fonctionnement à 777216 euros et investissement à 448 420 euros

- fixe les 4 taxes locales comme suit, avec une augmentation de 2% pour compenser une partie de l'inflation soit :

Taxe d'habitation 10.16%

Taxe foncier bâti 14.39%

Taxe foncier non bâti 7.05%

Taxe professionnelle 3.11%

- décide de rembourser par anticipation le solde du prêt court terme, réalisé pour les travaux de voirie, d'un montant de 69 000 euros

- confirme au conseil général de la Marne l'inscription au budget primitif des crédits nécessaires à l'exécution des divers travaux de voirie dans la commune

- décide de recourir à la procédure de marché d'appel d'offre ouvert pour les travaux d'aménagement du lotissement et autorise le maire à lancer cette procédure

- décide de passer l'agent d'entretien au grade d'agent d'entretien qualifié.

Conseil municipal du 2 juin 2003

Absent : M. Clément

Le conseil municipal :

- examine les diverses demandes d'achat de terrain du lotissement Haimart, suivant les critères énoncés, à savoir : couples avec enfants d'âge scolaire, maternelle ou primaire, couples avec ou sans enfant originaires de la commune. Après étude des différentes candidatures, la liste suivante est retenue :

M. et Mme BOUZALFANE/AME Slimane

M. et Mme BEUZART Didier

M. et Mme MICHEL/BOUXIN Didier

M. et Mme SAYER/ CORNEILLE Stéphane

M. et Mme SEBIRE Christophe

M. et Mme GALIBERT Gille

M. et Mme MASSING/HUSSON Manuel

M. et Mme VERRIERE Jean-Charles

M. et Mme AME/MANSUY Franck

M. et Mme BERGEROT/BOUREL Michel

M et Mme DANTAN Hervé

- décide de procéder à la vente des parcelles du lotissement
- Demande qu'une avance de 2500 euros soit versée par les futurs acquéreurs lors de la signature du compromis de vente chez le notaire
- Autorise le maire à signer tous les documents se rapportant à ces ventes

Conseil municipal du 16 juin 2003

Absents : M. Clément , M. Quatresols Gérald

Le conseil municipal :

- confie au cabinet LEMOINE , une mission de maîtrise d'œuvre pour la neutralisation de l'amiante, lors de la démolition du vestiaire du terrain de foot, et une mission de coordination hygiène et sécurité pour l'exécution de viabilité du lotissement.

- vote le compte administratif 2002, sous la présidence de Mme MENU, qui présente la situation suivante :

Commune : fonctionnement

dépenses 325 044.02 euros

recettes 501 036.73 euros

excédent:175 992.71 euros

Investissement

dépenses : 309 679.82 euros

recettes : 237 104.37 euros

déficit : 72 575.45 euros

Excédent total : 103 417.26 euros

- vote l'affectation du résultat 2002, considérant un excédent total de 103 417.26 euros, et un rest à réaliser de travaux de 26 000 euros, affecte au compte 002 en fonctionnement : 77 417.26 euros, au compte 1068 investissement besoin de financement : 98.575.45 euros

- approuve le compte de gestion 2002 dressé par M. BERNANOCE, receveur de la commune

- crée un poste d'auxiliaire de puériculture en remplacement d'un C.E.C., à 30h par semaine pour la garderie « Les petits bouchons »

- reconduit le poste d'éducateur de jeunes enfants à 15h par semaine, le poste d'agent de garderie et d'entretien à 16h par semaine, le poste d'agent d'entretien à 7h par semaine.

- prend connaissance du nouveau système de tarification de garderie « les petits bouchons » basé sur le revenu brut imposable en liaison avec la CAF

- félicite les élèves et Mme LYAUTEY pour leur travail sur l'architecture de LUDES et leur exposition.

Conseil municipal du 7 juillet 2003

Absents : Mme Menu, M. Quatresols Denis, M. Diot

Le conseil municipal :

- demande l'octroi d'une subvention auprès du Conseil général de la Marne pour des travaux de voirie rue des Flammées

- fixe le tarif de la cantine scolaire à 2.76 euros le repas à compter du 1er septembre 2003, un forfait minimum de facturation par mois de 4.60euros sera appliqué

- décide d'appliquer à compter du 1er septembre 2003, le barème de la CAF pour le calcul du montant de la participation des familles à la garderie « Les petits bouchons ». Cette participation s'appuie sur un taux d'effort modulé en fonction du nombre d'enfants à charge au sens des prestations familiales, appliqué à ses ressources

- fixe le forfait journalier de garderie du matin et/ou du soir et étude surveillée à leuros.

ARRETE du MAIRE

Article 1er : tous les engins à moteur ne devront pas, dans la traversée de l'agglomération, circuler à une vitesse supérieure à 30km/heure, sur les voies publiques ci-après énumérées:

-rue Victor Hugo, de la rue Astoin à la rue de Maily

-rue nationale

-place de la République

-rue Gambetta

-rue de la Fraternité

Article 2 : en vue d'assurer l'exécution du présent arrêté, les mesures de signalisation nécessaires seront prises

Article 3 : les usagers seront tenus de respecter la signalisation, les infractions seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Arrêté préfectoral portant limitation de l'usage de l'eau

Sont interdits, sur l'ensemble du département, les usages de l'eau suivants :

- l'utilisation de l'eau à titre privé pour le lavage des voitures,
- le remplissage initial des piscines,
- l'arrosage entre 11 heures et 18 heures des pelouses, des espaces verts publics et privés, des espaces sportifs de toute nature.

Ces dispositions sont applicables jusqu'au 31 octobre 2003. Elles seront revues et complétées, suivant les conditions météorologiques, par arrêté complémentaire.

Etat civil

NAISSANCES

Maxence MICHEL le 20/06/2002

Cristal BLANPAIN, le 21/10/2002

Florine INGLARD, le 25/01/2003

Alissia SAINTOT, le 17/06/2003

MARIAGES

Nicolas DAIGREMONT et Claire BOTMANS, 29 juin 2002

Mickaël CANON et Isabelle FLFTI, 10 Août 2002

Olivier LHERMITE et Régine LEBLANC, 8 février 2003

Michel BERGEROT et Aude BOUREL, 31 mai 2003

Julien DALLE et Anne COQUERET, 21 juin 2003

Cyrille DORE et Marinette FORGET, 21 juin 2003

Décès

André CORBON, 23 novembre 2002

Yvonne LECLERE, veuve FUSELIER, 1er mars 2003

Jeanne DUMONT veuve CHERUY, 11 avril 2003

Gabrielle CHANDELOT veuve FORBOTEAU, 30 juin 2003



Remerciements

Colette et Gilbert MENU et leurs enfants tiennent à remercier les pompiers de LUDES, de VERZENAY et de REIMS, ainsi que leurs voisins, amis et toutes les personnes de LUDES et CHIGNY les ROSES qui les ont aidés et soutenus suite à l'incendie dont ils ont été victimes.



JUMELAGE

Fidèle à ses objectifs, le comité de jumelage intègre rencontres amicales et découvertes. Ainsi annuellement vient s'ajouter aux visites familiales, un déplacement officiel, alternativement en France et en Allemagne.

C'est ainsi que le 16 mai, le car nous emmenait rencontrer nos partenaires toujours accueillants et heureux de nous faire découvrir d'autres aspects de leur région. Commenant par la visite du monastère bénédictin de JAKOBSBERG qui offre une vue magnifique sur la vallée du Rhin, nous poursuivons vers BADKREUZNACH, station thermale au cœur du vignoble allemand. On y soigne voies respiratoires et rhumatismes grâce à un système de brumisation à partir de l'extraction de l'eau salée puisée à 50 mètres de profondeur. BADKREUZNACH est aussi le lieu où pour la première fois le général DE GAULLE et le chancelier ADENAUER se sont rencontrés en 1957.

Samedi soir, la salle des fêtes nous recevait pour une soirée dansante. Nos partenaires avaient préparé eux-même un buffet avec beaucoup d'attentions.

Dimanche, ceux qui le désiraient se sont joints à la communauté paroissiale pour vivre le temps dominical, le mot de bienvenue prononcé par le prêtre allemand nous a beaucoup touché.

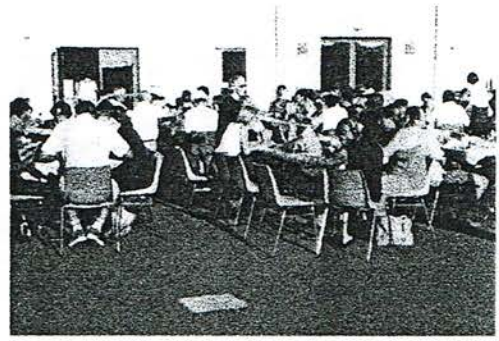
Ensuite, les pompiers de SÖRGELOCH dans leur caserne neuve nous faisait découvrir une installation impeccable.

Ce que nous retenons de ce voyage : une amitié qui ne cesse de se manifester, de nouvelles personnes qui rejoignent le groupe, des jeunes qui s'y intéressent.

Un esprit d'ouverture, en découvrant les réalisations remarquables faites en 20 ans par les habitants de SÖRGENLOCH : la salle des fêtes, l'extension de la salle des sports, la caserne des pompiers, la création d'une maison pour favoriser la rencontre entre jeunes.

Tous ces projets ont réalisés par les habitants eux-mêmes, le conseil municipal décide de l'achat des terrains, puis les usagers construisent les bâtiments et les installations intérieures, c'est ainsi que M. WAGNER, maire de SÖRGENLOCH nous disait avec fierté : « nous donnons la valeur d'une petite maison et les habitants en construisent une grande »

Les prochains rendez-vous : du 20 au 25 juillet, 15 enfants allemands de 8 à 13 ans seront accueillis à Ludes; les 8 et 9 novembre 2003 aura lieu la rencontre à mi-chemin, et les 4,5 et 6 juin 2004, accueil de nos partenaires à Ludes.



14 juillet

Environ 120 personnes étaient présentes le soir du 13 juillet pour la soirée brochette organisée par « Ludes en fêtes ». Vers 22 heures nous avons fait le tour du village avec les lampions, précédés de l'harmonie. Merci à tous les participants, et surtout merci aux organisateurs bénévoles qui sont restés une bonne partie de la soirée devant les braises, et en plein soleil



Œufs de Pâques

Une centaine d'enfants ravis et gourmands étaient partis à la recherche des œufs laissés par les cloches lors de leur passage au dessus de la commune. Par chance, la plus grosse quantité avait été déposée dans le magnifique parc de la maison Canard-Duchêne, ce qui a grandement facilité la récolte!!! Les organisateurs remercient la maison Canard-Duchêne pour sa participation à cet événement.

Les Bouchons d'Amour !



Opération les bouchons d'amour

Dans le précédent numéro de la gazette, nous vous faisons part de la possibilité de déposer tous vos bouchons de bouteilles plastiques à la mairie de Ludes. Pour information, il faut savoir que pour une tonne de bouchons recyclés, 76 euros sont reversés à l'association qui gère des actions humanitaires telles que achat de matériel pour handicapés ou financement de construction d'orphelinat. La récolte pour le secteur des Petites Loges et de ses environs s'est élevée à 12 tonnes en 8 mois.



LUDES



Face à son passé



Exposition

photographique, historique et généalogique

25, 26 octobre et 1, 2 novembre

de 13h. à 19h.

Salle socio-culturelle

Rue de Puisieulx

Avec la participation de

La Communauté de Communes Vesle Montagne de Reims

La Mairie de Ludes

L'OPHIR (Outil du Patrimoine Historique et Iconographique Rural)

L'Association Culturelle de Ludes

Le Centre Généalogique et Héraldique de la Marne